

PLACEZ VOTRE CV EN LIGNE

Demandeurs d'emplois, postez gratuitement votre CV en ligne sur notre site pour toucher plus facilement les employeurs

www.regionsjobs.be
UN RECORD QUI PROUVE QUE TOUT EST POSSIBLE

Il a créé sa société en 26 heures-chrono!

Le défi a été relevé par les responsables de KPMG et du Groupe S au profit de Michaël La Placa

D Franchir, en 26 heures, toutes les barrières administratives, juridiques, financières et sociales qui se dressent sur la route des futurs entrepreneurs, c'est possible en Belgique. KPMG (prestataire de services d'audit, fiscaux et de conseil) et le Groupe S (secrétariat social) l'ont démontré voici quelques jours en accompagnant leur client, Michaël La Placa, dans la création de sa PME.

"Je voulais donner une image positive du monde des entreprises à travers un mini-film qui sera diffusé sur CWNetWork, la télé du Cercle de Wallonie, explique Frédéric Vertenten, manager chez KPMG Fiduciaire. Nous avons montré que créer sa propre entreprise n'était finalement pas si compliqué."

"Entendons-nous, précise Michel De Saive, réviseur pour KPMG Entreprises. Au-delà des démarches effectuées en 26 heures, il faut une préparation préalable: savoir quel type de société on veut créer, réfléchir à son plan financier... Quand notre client est arrivé à no-

tre siège, nous avons déjà passé de nombreuses heures à l'informer."

Le chronomètre a été déclenché le mercredi à 10h40 chez KPMG, à Bruxelles. Première étape: prendre contact avec la banque et transférer le fonds de départ, soit 6.200€. Frédéric Vertenten se penche avec M. La Placa sur le plan financier: prévisions de chiffre d'affaires, les charges et frais de fonctionnement, etc.

Vers midi, le plan est achevé et remis au client. On passe au volet juridique: c'est Anne-Charlotte Lelièvre - un nom prédestiné quand on court contre le chrono-, juriste d'entreprise, qui reçoit le client et l'informe de ses droits et obligations. M. La Placa fait son choix: sa SPRL sera constituée de deux personnes. Il sera personnellement actionnaire à 99%. On affine alors les statuts de son entreprise.

Le jeudi, à 8h45, le petit groupe rencontre le banquier qui confirme que le fonds transmis est bloqué. A 10h, le notaire relit les statuts, attribue via internet le numéro d'entreprise et délivre l'attestation de constitution de la société. Le fonds de départ de la



Michaël va commercialiser un spray magique de nettoyage auto. © RJ

SPRL peut donc être libéré. Reste le volet social. C'est le Groupe S qui va s'en charger via son guichet d'entreprises Formalis. Il est 11h30 quand M. La Placa est pris en charge par une responsable qui va l'aider dans trois démarches: inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises, demande d'immatriculation à la TVA, ins-

cription aux lois sociales. Tout est en ordre. Il est 13h10 quand l'huissier, maître Indekeu, arrête son chrono. La PME de Michaël a été créée en 26h30. "Mais cela aurait pu aller encore plus vite si le client avait déposé son fonds de départ en liquide", souligne Frédéric Vertenten. «

© CHRISTIAN SONON

Michaël lavera des voitures... sans eau!

● C'est à force de bichonner sa voiture que Michaël La Placa s'est demandé comment économiser les 200 litres d'eau utilisés à chaque lavage. Il a fini par trouver "LE" spray qui nettoie et lustre la carrosserie en plusieurs applications rapides, sans eau.

"C'est un produit américain pour lequel j'ai obtenu l'exclusivité de la distribution en Belgique et en France", explique celui qui est déjà gérant dans l'Horca, près de Valenciennes, et qui cherchait une activité d'indépendant à titre complémentaire. C'est pour commercialiser le spray qu'il souhaitait créer sa société. "Maintenant, je vais devoir trouver un petit entrepôt afin de reconditionner et stocker le produit. Au début, je démarcherai moi-même les professionnels, comme les vendeurs de voitures d'occasion et les carrossiers. Le secteur de la grande distribution viendra plus tard, quand j'aurai une structure



PREMIÈRE RENCONTRE CHEZ GROUPE S. © CS

adaptée à la taille de ce marché." Michaël, qui dispose déjà d'un bureau à son domicile, n'aura pas besoin de grand chose dans un premier temps. "Je vais recevoir une petite formation aux Etats-Unis, mais je compte baser ma technique de vente sur les démonstrations". Songe-t-il déjà à créer de l'emploi? "Dès la deuxième année, je pense engager un livreur. A plus long terme, sans doute, des commerciaux, des démonstrateurs et d'autres livreurs..." «

© CH.S.

 Futur site: <http://www.mycleanit.be>